SELONCOURT .COMM

Le bulletin d'information de votre ville

SELONCOURT.FR

NOVEMBRE 2026

»ÉDITO

Ce qui nous rassemble



Aristote nous rappelle, dans sa Constitution des Athéniens, qu'une cité n'est pas seulement un territoire administré. Elle est une communauté de citoyens qui participent à une vie commune. La politique, pour les Grecs, n'était donc pas seulement l'art de gouverner : elle était aussi une manière de vivre ensemble.

Deux mille quatre cents ans plus tard, nos cités ont changé, mais une question demeure : comment continuer à faire société ?

Le numérique a profondément transformé notre rapport au monde. Nous pouvons désormais nous informer, échanger, débattre et participer à la vie publique depuis un téléphone. C'est une formidable possibilité. Mais jamais nous n'avons disposé d'autant de moyens de communiquer sans que le sentiment de vivre parfois dans des mondes séparés ne soit aussi présent.

Les réseaux sociaux donnent la parole, mais peuvent aussi transformer le débat en affrontement permanent.

L'information circule à une vitesse prodigieuse, sans que cette vitesse garantisse sa vérité ni sa compréhension.

C'est peut-être pourquoi les rendez-vous de novembre demeurent si précieux. Le 11 novembre, nous nous souvenons de ceux qui ont payé de leur vie les déchirements de notre histoire. Et le 18 novembre, à Seloncourt, nous commémorerons la Libération de notre commune. Deux dates qui nous rappellent que nous appartenons à une histoire qui nous dépasse.

Aristote nous inviterait sans doute à nous en souvenir : une cité ne se « like » pas. Elle se construit, se transmet et se partage.

Et aucun écran ne remplacera jamais des femmes et des hommes qui acceptent de se rencontrer pour faire vivre ensemble un monde commun.

Mathieu GAGLIARDI
Maire de Seloncourt

»EN BREF

Recensement de la population en janvier 2027

La ville de Seloncourt fera l'objet d'un recensement de la population **entre le 21 janvier et le 20 février 2027.**

Toutes les informations pratiques seront communiquées sur les différents supports d'information de la commune, le site internet, les réseaux sociaux et le prochain Seloncourt.comm à paraître au mois de janvier 2027.



Affichage des décès dans la commune

Nous vous précisons que l'affichage des décès sur les panneaux d'information de la commune est effectué à la demande des familles.
En règle générale, ce sont les services des pompes funèbres qui se chargent de demander cette autorisation à la famille de la personne défunte.

»PORTRAIT

Daniel Buchwalder : une vie d'engagements

Lorsque Daniel Buchwalder a fait ses premiers pas dans la vie municipale, il était sans doute loin d'imaginer que l'aventure l'accompagnerait durant quatre décennies. Entre 1986 et 2026, il fut tour à tour conseiller, adjoint puis maire, traversant les époques, les mandats, les changements de société et les profondes transformations de la cité. Quarante années pendant lesquelles la ville de Seloncourt a changé. Et lui avec elle.



Lorsque l'on rembobine le film, Daniel Buchwalder se souvient parfaitement de celui par qui tout a commencé : Cyprien Foresti, futur maire, était venu le chercher : *« Je connaissais Cyprien depuis mon plus jeune âge. Lorsque j'avais 14 ou 15 ans, il m'avait fait le catéchisme. J'avais une grande admiration pour cet homme qui chantait également à la chorale de la paroisse où je l'ai rejoint un peu plus tard. Alors, quand il m'a sollicité, je n'ai pas hésité. Je ne pouvais rien lui refuser, même si j'ignorais complètement où j'allais mettre les pieds. »*
Il ne lui faudra pourtant pas longtemps pour trouver sa place. Sa rigueur, son goût des chiffres et ses compétences en matière de gestion vont devenir de précieux atouts. Au fil des mandats, ce gestionnaire hors pair a toujours tenu « les cordons de la bourse » de la commune, avec une ligne de conduite à laquelle il est resté fidèle : développer la ville quasiment sans jamais augmenter la pression fiscale. *« Qu'il s'agisse de Cyprien Foresti ou d'Irène Tharin,* sourit Daniel Buchwalder, *ils s'intéressaient peu aux chiffres. Disposer d'un comptable dans l'équipe, c'était une aubaine pour eux ! »*

Le casse-tête financier des maires

Quarante ans plus tard, Seloncourt n'a évidemment plus le même visage. Mais, pour l'ancien maire, c'est peut-être davantage encore la société qui s'est transformée : « *Bien sûr que la ville a changé, qu'elle s'est modernisée. Mais ce qui a surtout évolué, ce sont les mentalités. La société est devenue beaucoup plus individualiste. A mes débuts, il n'y avait ni cantine scolaire, ni crèche. Les modes de vie ont considérablement changé. »*
Est-il pour autant plus difficile d'être maire aujourd'hui qu'il y a quarante ans ? Daniel Buchwalder pointe surtout la diminution des marges de manœuvre financières des collectivités : « *Le problème auquel sont confrontés les maires d'aujourd'hui, c'est la perte progressive de ressources. Nous avons pu réaliser de belles opérations à une époque où les dotations de l'État nous le permettaient davantage. Aujourd'hui, les moyens ne sont plus à la hauteur des besoins. La dotation globale de fonctionnement était encore de 740 000 € en 2013, elle devrait être quasiment nulle en 2027.»*
Autre sujet d'agacement, la lourdeur administrative : *« Il y a tout une série de normes et de procédures à respecter et les dossiers mettent de plus en plus de temps à être traités et surtout à aboutir. Cela ne facilite pas la tâche des élus lorsqu'ils veulent réaliser des projets. »*



En septembre 2023, Daniel Buchwalder avait reçu l'ordre national du Mérite des mains d'Annie Genevard.

Quelques mois après avoir laissé son fauteuil de maire à Mathieu Gagliardi, Daniel Buchwalder tente désormais de s'habituer à sa nouvelle vie, forcément différente : *« À 78 ans, j'ai estimé qu'il était temps de laisser la place, même si j'ai conservé un mandat de conseiller municipal. C'est parfois assez frustrant puisque je ne suis plus celui qui décide. J'avoue qu'il m'arrive parfois de m'ennuyer, mais jamais très longtemps ! Je me suis remis à lire, j'écoute un peu de musique et je la pratique moi-même et je suis toujours très impliqué dans la vie de la paroisse catholique. »* Il avoue se rendre de moins en moins en mairie : *« D'une part pour ne pas gêner les nouvelles personnes en place, mais aussi, je dois l'avouer, parce que cela me fait encore quelque chose de voir quelqu'un d'autre dans « mon » bureau, même s'il est dorénavant occupé par un ami. Je ne pensais pas ressentir cela. Mais, avec les mois qui passent, cela s'atténue petit à petit. »*

L'ordre du Mérite et l'honorariat de maire

Quitter du jour au lendemain une fonction telle que celle de maire n'est pas anodin. Durant des années, Daniel Buchwalder n'a pas simplement dirigé des conseils municipaux ou signé des arrêtés. Il a aussi répondu à une multitude de sollicitations de ses administrés, un bout de chaussée dégradé, un problème de stationnement, un arbre gênant, un chien qui aboie trop fort dans un quartier. Avec cette petite phrase que connaissent tous les maires des communes à taille humaine, au détour d'une rue ou dans un commerce, *« Puisque je vous vois, Monsieur le maire… »*. Le maire est celui que l'on félicite quand les choses avancent, celui que l'on interpelle quand elles ne vont pas assez vite. Celui à qui l'on demande aussi des explications, des solutions et, parfois, l'impossible.
Daniel Buchwalder a incontestablement écrit plusieurs pages de l'histoire contemporaine de Seloncourt. Cette implication a été officiellement reconnue en 2023, il a été nommé chevalier de l'ordre national du Mérite. Plus récemment, le préfet lui a également accordé le titre de maire honoraire, une distinction venant saluer la longévité de son engagement au service de la commune.

L'hommage à Maguite

Certains Seloncourtois lui lancent d'ailleurs encore spontanément un *« Bonjour Monsieur le maire ! »*, preuve qu'une habitude ne disparaît pas en quelques mois. Daniel Buchwalder, lui, assure avoir tourné la page. Il continue bien sûr d'assister aux réunions du conseil municipal et de participer à quelques événements locaux, mais son emploi du temps appartient davantage à sa vie personnelle.
Et notamment à celle qui, pendant toutes ces années, a partagé les contraintes de la vie d'un élu, son épouse Maguite : *« J'ai la chance d'avoir une épouse épatante qui s'est toujours adaptée à mon rythme de vie, les rendez-vous imprévus, les réunions qui s'éternisent, les repas à point d'heure. Il faut une femme « sur mesure » pour supporter ce mode de vie, Maguite a toujours été très compréhensive et je ne la remercierai jamais assez ! »*
Daniel Buchwalder peut donc regarder un peu moins souvent l'heure et profiter davantage du temps qui passe. Même si, quelque part dans la ville, il rencontrera parfois des gens qui l'arrêteront avec un sourire et cette phrase devenue familière : *« Puisque je vous vois, Monsieur le maire… »*

Du tac au tac

De quels projets êtes-vous le plus fier ?
« J'en parlais souvent avec Irène : je pense d'abord aux ateliers municipaux. À l'époque, nos agents travaillaient dans des conditions vraiment difficiles, en plein centre-ville. Nous avons donc décidé de leur offrir des installations dignes de ce nom, sur les hauteurs de la ville. Et, franchement, le résultat était à la hauteur de nos attentes. Je citerais aussi les deux crèches, avec la reconversion de l'une d'elles en restaurant scolaire, sans oublier tous les travaux réalisés dans nos écoles. Nous avons toujours voulu améliorer le quotidien des enfants, mais aussi celui des enseignants.
Et puis il y a le Centre culturel. À la place d'une vieille usine, nous avons créé un équipement qui est aujourd'hui devenu incontournable. Il est facile d'accès, notamment grâce à la liaison piétonne réalisée entre la place Croizat et le quartier de Berne. Quand on voit aujourd'hui la place qu'il occupe dans la vie de Seloncourt, c'est forcément une satisfaction. »

Et quel est le projet que vous auriez aimé voir aboutir ?
« Sans doute le plateau médical. Après le départ successif de plusieurs médecins, nous avions pris le problème à bras-le-corps. La commune avait investi en achetant un étage du bâtiment construit au centre-ville, avec l'ambition d'y accueillir quatre médecins. Malheureusement, les choses ne se sont pas déroulées comme prévu. La conjoncture ne nous a pas aidés, les médecins sont devenus difficiles à attirer et, au final, le résultat n'est pas celui que nous espérions. Il faut savoir le reconnaître : c'est un échec. Et quand on a beaucoup cru à un projet, c'est forcément un peu frustrant. »

Quel est votre meilleur souvenir de votre carrière d'élu ?
Et le moins bon ?
« Des bons souvenirs, j'en ai énormément. Mais il y avait une habitude à laquelle je tenais beaucoup : une fois par an, je recevais individuellement tous les membres de mon équipe. Cela permettait de faire le point tranquillement, de parler des dossiers, mais aussi parfois de choses que l'on n'aborde pas forcément autour de la table du conseil municipal. C'était très utile et cela créait une vraie relation de confiance. À l'inverse, la période où Irène Tharin a été à la fois maire et députée, entre 2002 et 2007, a été particulièrement compliquée. Elle était toujours entre deux rendez-vous, toujours pressée, presque impossible à attraper ! Même si elle m'avait délégué ses pouvoirs, je mettais un point d'honneur à ne pas prendre de décision importante sans son accord. Alors je lui courais après en permanence ! C'est depuis cette époque que je suis contre le cumul des mandats ! »

Il y a eu aussi une période où vous étiez trois beaux-frères à siéger au conseil municipal, mais pas dans le même groupe. Les repas de famille devaient parfois être animés…
« C'est vrai ! Il y avait Jean-Marie Bart, Gilles Gazzola et moi-même. Sur le papier, cela aurait pu donner lieu à quelques repas mouvementés ! Mais notre belle-mère avait immédiatement posé les règles : à table, interdiction formelle de parler politique. Nous avons toujours respecté cette consigne et, finalement, tout s'est très bien passé. Comme quoi, parfois, pour préserver la paix familiale, il suffit d'une règle simple… et d'une belle-mère suffisamment persuasive ! »

Bio express

Né le 6 août 1948, cadre retraité (chef comptable puis directeur financier).
Marié avec Maguite Bart en avril 1972, un enfant (David) et trois petits-enfants.
Entré au conseil en janvier 1986 (mandat de Charles Mognetti), réélu en 1989 (adjoint aux finances de Cyprien Foresti), réélu en 1993 (1er adjoint aux finances d'Irène Tharin), réélu en 1995, 2001, 2008 et 2014 (1er adjoint aux finances d'Irène Tharin), élu maire en juin 2015 suite à la démission d'Irène Tharin pour raisons de santé (elle est décédée l'année suivante), réélu en 2020 (maire) puis réélu en 2026 (conseiller municipal).
A été également vice-président puis conseiller délégué à Pays de Montbéliard Agglomération.

»TAXES FONCIÈRES

Mais où va donc votre argent ?

Si vous êtes propriétaire, vous venez sans doute de régler votre taxe foncière. Nous vous proposons un petit sujet didactique sur le mode de calcul et l'utilisation de cette taxe qui est essentielle pour assurer l'ensemble des services municipaux.

Commune Part revenant à la commune
Syndicat de communes Part revenant à un syndicat de communes
Inter communalité Part revenant à l'agglomération ou à la communauté de communes
Taxes spéciales Contributions affectées à certains organismes
Taxe ordures ménagères Financement de la collecte et du traitement des déchets ménagers
Taxe GEMAPI Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
Total des cotisations Montant total calculé

Taux Pourcentage appliqué
Base Valeur servant au calcul
Cotisation Somme obtenue

Taxes foncières 2026

		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés bâties	Taux 2025							
	Taux 2026	37,83 %		3,90 %	0,281 %		0,432 %	
	Adresse							
	Base	3 000		2 998	2998		2998	
	Cotisation	1 134		116	8		12	1 270
	Adresse							
	Base							
	Cotisation							
	Cotisation 2025							
	Cotisation 2026	1 134		116	8		12	1 270
	Variation							

En bas de votre avis d'imposition, des frais de gestion sont appliqués.

Une taxe au service du territoire

La taxe sur les propriétés bâties est payée chaque année par les propriétaires d'un bien immobilier. Elle permet de financer les équipements, les services et les projets de notre commune et des collectivités qui agissent au quotidien pour les habitants de Seloncourt.

Plusieurs acteurs

Le produit de la taxe est réparti entre la commune, l'intercommunalité et différentes taxes. La commune est la principale bénéficiaire de la fiscalité locale. Cela lui permet d'assurer de nombreuses dépenses du quotidien, entretien des rues et des bâtiments communaux, écoles, équipements sportifs, salle municipales, espaces verts, éclairage public, travaux de voirie, aménagements urbains, culture, vie associative ou encore fonctionnement des services municipaux.

Et le foncier non bâti ?

Il existe également une taxe sur le foncier non bâti, moins coûteuse, avec un taux communal de 21,81 %.
Les bases sont moins élevées mais elle est due pour un bénéficiaire supplémentaire, en l'occurrence la Chambre d'agriculture (avec un taux de 11,41 % en 2026).

Le saviez-vous ?

À Seloncourt, **les taux des impôts fonciers sur les propriétés bâties et non bâties n'ont été augmentés qu'une seule fois au cours des 30 dernières années.** C'était en 2015 et cette majoration avait été modeste. Comme Mathieu Gagliardi s'y est engagé lors de la campagne électorale de début d'année, **les taux seront maintenus à leur niveau actuel jusqu'à la fin du présent mandat.**

Pourquoi la taxe augmente ?

D'une année à l'autre, le montant de la taxe foncière peut augmenter, même si les taux votés par le conseil municipal n'évoluent pas. Pourquoi ?

- **La valeur locative cadastrale du bien**, appelée la «base» **est revalorisée chaque année par l'État** (+ 0,8 % en 2026).

- Les autres bénéficiaires peuvent également faire évoluer leur taux : pour cette année, Pays de Montbéliard Agglomération a maintenu son taux au niveau de l'année dernière, les taxes spéciales et la taxe GEMAPI ont légèrement augmenté.



»INITIATIVE

Extention du parking du tennis



La partie agrandie a permis de doubler la capacité d'accueil des véhicules.

Fort d'une vingtaine de places jusqu'à présent, le parking du tennis et du pump Track arrivait souvent à saturation, notamment lors des compétitions. Au cours de l'été, le parking existant a été agrandi, il offre désormais une quarantaine de places de stationnement.

»CCAS

Marché de Noël de Colmar



Le CCAS organise une sortie au marché de Noël de Colmar **le jeudi 10 décembre 2026**. Un bus vous transportera sur place depuis le parking derrière l'école Marcel Levin (le long du stade). Pour le retour, l'arrivée à Seloncourt est prévue vers 18h45. Tarif : 16 €.
Les inscriptions sont prises jusqu'au 4 décembre inclus au CCAS ou par mail à l'adresse ccas@seloncourt.fr. Règlement par chèque à l'ordre du Trésor public.

Permanences du CCAS

Nous vous rappellons que le CCAS assure des permanences **du 21 octobre au 30 novembre** (les lundis et mercredis de 13h30 à 16h) pour les inscriptions au repas des seniors, les bons de Noël et l'aide à la précarité énergétique.

Adieu Bérénice



C'est avec une immense tristesse que nous avons appris le décès, à l'âge de 53 ans, de Bérénice Salvatore, directrice du CCAS à la mairie de Seloncourt.
Après avoir travaillé au sein du service des ressources humaines, Bérénice avait rejoint en 2011 le Centre communal d'action sociale où elle avait apporté ses grandes compétences et sa bienveillance. En tant que directrice, elle savait écouter, comprendre et soutenir tous ceux qui en avaient besoin. Sa gentillesse et sa disponibilité avaient conquis tout son entourage.
Nous renouvelons nos plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

Les 95 ans de Micheline

Le 6 août dernier, le maire Mathieu Gagliardi et Sylvie Rossé, adjointe chargée du CCAS, sont allés rendre visite à Mme Micheline Kastler qui fêtait ses 95 ans.
Tous nos vœux !



Les élus en compagnie de Mme Kastler et de ses deux enfants.

»RETOUR EN IMAGES





Reportées en raison de la sécheresse et des risques d'incendie, les festivités initialement prévues le 13 juillet se sont déroulées le samedi 29 août. Un nombreux public a assisté au magnifique feu d'artifice suivi du bal des pompiers organisé par Audinval à la salle polyvalente.



Le maire Mathieu Gagliardi et Maryse Fumey-Dumoulin, conseillère déléguée au commerce, ont célébré le 45ème anniversaire du magasin «Photo Style» avec Pascal Cadaut et Lubin Lobel-Waterlot.



Depuis la rentrée, la mairie s'illumine en bleu-blanc-rouge à la tombée de la nuit grâce à un dispositif spécial inséré dans le nouveau panneau lumineux. D'autres effets sont possibles et prévus, notamment pour les fêtes de Noël.



La route départementale 34 a fait l'objet d'une rénovation complète sur la partie rue du Général Lerclerc et rue de Berne. Ces travaux ont été effectués durant plusieurs nuits consécutives.



Le 14 octobre en début d'après-midi, une bonne centaine de personnes ont participé à la Marche rose organisée par la municipalité et le CCAS pour promouvoir le dépistage du cancer du sein.

»JEUNESSE

À la chasse au trésor !

Le 5 septembre dernier, pas moins de 27 familles ont participé à la course d'orientation et à la chasse au trésor proposées par le service jeunesse de la ville de Seloncourt, en partenariat avec Orientation Team Besançon, la CAF et la SDJES. Depuis le site du ball-trap, deux circuits étaient possibles, 2,1 ou 3,2 km, pour la course d'orientation. Après une pausse barbecue le midi, la suite de la journée a été consacrée à la chasse au trésor. Très ludiques, ces épreuves sportives proposaient aussi de répondre à des questions, de relever un défi ou de résoudre une devinette. De quoi rire, créer de merveilleux souvenirs et de mieux connaître le bois des Essarts. Ce fut également de merveilleux moments de partage entre les parents et leurs enfants.
Plusieurs autres événements sont prévus en direction des familles dans les prochains mois... à suivre !



Une agréable sortie en famille.





Vingt-sept familles ont pris part à cette journée de découverte du bois des Essarts, sur les hauteurs de Seloncourt.

»ASSOCIATIONS

Le billard en mode «PoolShot»

Grâce à Michel Le Neillon, le billard a bien évolué ! Ce passionné de billard et de la technologie a imaginé «PoolShot», un système de vidéoprojection qui transforme la table de billard en un véritable outil interactif d'apprentissage.
Il fallait avoir l'idée ! Au-dessus de la table de billard, un vidéoprojecteur affiche directement sur le tapis les trajectoires, les positions des billes et les exercices à réaliser. Le système



Le maire Mathieu Gagliardi a testé le nouveau matériel du Cossie Billard club.



Les membres du club avec le concepteur de «PoolShot».

PoolShot permet de reproduire avec précision les situations de jeu, présentant un intérêt autant pédagogique que ludique. Cet équipement peur être utilisé pour l'entraînement et le perfectionnement, mais également pour découvrir le billard de façon plus intuitive. Il s'adresse aux joueurs confirmés comme aux débutants et contient des milliers d'exercices différents. Le produit a été distribué en France et dans de nombreux pays du monde.
Depuis quelque temps, le Cossie Billard club de Seloncourt dispose de cet outil dont la commune de Seloncourt l'a doté. Le maire Mathieu Gagliardi a récemment été convié à une séance de démonstration, en présence des membres du club et du concepteur du logiciel. L'occasion de constater que si PoolShot est particulièrement performant, la technologie ne joue pas à la place du joueur. Elle lui montre simplement le chemin.

»À VOS AGENDAS

NOVEMBRE

»7 NOVEMBRE
LES TOURNEURS DE PAGES
9h,salle Henri Fertet .

»DU 7 AU 22 NOVEMBRE
45ème SALON D'ART
Salle polyvalente, du lundi au vendredi de 16h à 18h, le week-end et les jours fériés de 14h à 18h.

»11 NOVEMBRE
CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE
Monument aux Morts à 11h15.
Commémoration du 108ème anniversaire de l'Armistice de 1918.

»18 NOVEMBRE
CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE
Stèle des Maquisards rue de Paupin à 17h, puis monument aux Morts à 18h.
Commémoration du 82ème anniversaire de la libération de Seloncourt.

»19 NOVEMBRE
APÉRO-RENCONTRE AVEC GWENDOLINE SOUBLIN
18h30, Médiathèque.

»20 NOVEMBRE
CONFÉRENCE SUR HENRI RENAUD PAR SON FILS DIDIER
18h, salle des Cossies.

DÉCEMBRE

»4 DÉCEMBRE
TÉLÉTHON
À partir de 19h30, salle polyvalente.
Dîner dansant organisé par la Mairie de Seloncourt et le comité des fêtes. Réservation à partir du 2 novembre à la Libraire Bernard de Seloncourt.

»5 DÉCEMBRE
LES TOURNEURS DE PAGES
9h, salle Henri Fertet.

»5 DÉCEMBRE
CONTE DE NOËL
15h, salle des Cossies.
« A la recherche du Père Noël », conte de Noël par la compagnie « La Tête de Mule ».

»6 DÉCEMBRE
BOURSE A TOUT DE LA MPT
De 7h à 17h, salle polyvalente.
Inscriptions à partir du jeudi 5 novembre à 9h à la Maison pour Tous. Renseignements au 03 81 37 33 11. Prix d'entrée : 1,50 €. Buvette et petite restauration sur place

»8 DÉCEMBRE
APÉRO-ÉCHANGE
18h, Médiathèque.
«Qu'est-ce qui nous invite à lire ?». Entrée libre et gratuite.

»12 ET 13 DÉCEMBRE
MARCHÉ DE NOËL DE LA PAROISSE PROTESTANTE
Salle polyvalente, de 15h à 21h le samedi et de 10h à 18h le dimanche.
Entrée libre - 50 exposants locaux.

»17 DÉCEMBRE
REPAS DES SENIORS
Le CCAS invite les habitants âgés de 71 ans et plus au traditionnel repas des seniors le jeudi 17 décembre 2026 à 12h.

»31 DÉCEMBRE
RÉVEILLON DU NOUVEL AN
Organisé par le Football-Club de Seloncourt à la salle polyvalente à partir de 19h30. Renseignements et inscriptions du 1er novembre au 25 décembre au 06.47.24.47.29.

»*À NOTER DÈS MAINTENANT !*

JANVIER

»10 JANVIER
BUSÔTHÉÂTRE
Concert du Nouvel An : Bohemian Night le dimanche 10 janvier 2027 de 16h à 18h.
Réservation et infos : 03 81 36 13 47.
service.culturel@seloncourt.fr.

»EXPRESSIONS POLITIQUES

SELONCOURT AVENIR

Engagements tenus !

En mars, vous nous avez fait confiance pour diriger la ville et appliquer notre programme. Six mois après les élections :
- Sorties de ville sous vidéosurveillance.
- Amendes environnementales régulières.
- 3ème voie déchetterie.
- Rue Leclerc, rue de la Fonderie, rue de Vandoncourt rénovées.
- Lumière la nuit.
- Bons fournitures pour les collégiens.
- Partenariat avec la ferme des Minimes.
- Rénovation de la salle polyvalente.
- Mise en place de la préemption commerciale.
- Contrat avec une société de recherche de médecins.
- Doublement du parking pumptrack.
- Nouveau panneau de communication devant la mairie.

En politique, il y a ceux qui s'agitent et ceux qui agissent !

SELONCOURT-AUTREMENT

Une première à Seloncourt

Le maire a créé un poste de « collaborateur de cabinet » pour l'assister dans sa seule fonction, et ceci au détriment de postes d'agents d'entretien et de services dont la ville aurait bien besoin.

Bonnes fêtes à tous.

Christian TOITOT, Beatrice ROCH, Sergio BEE, Magaly VALLEY, Denis TISSERAND

Notre site Internet : https://seloncourt.org/
Contact : elus@seloncourt.org

Directeur de la publication :
Mathieu GAGLIARDI
Conception et impression :
ALINÉA DAMPIERRE-LES-BOIS
N° de licences :
1-1005900 / 1-1005903 / 2-1005902 / 3-1005901

MAIRIE
131 rue du Général Leclerc
CS 29009
25230 SELONCOURT

www.seloncourt.fr
03 81 34 11 31